AVIS AUX CITOYENS DE BERTHIER-SUR-MER

RioTinto PRÉSENTE le grand DÉFI 10 ANS PIERRE LAVOIE | La Boucle

VIDÉOTRON

En collaboration avec lait au chocolat

La Boucle passera dans votre secteur le samedi 16 juin !

Pour l'occasion, des milliers de cyclistes parcourront une boucle de 135 km à circuit fermé. Pour favoriser le bon déroulement de l'événement et assurer la sécurité de tous, aucune circulation automobile ne sera autorisée sur la voie publique dans les deux directions lors du passage des cyclistes. Afin de prévoir vos déplacements lors de cette journée, prière de prendre connaissance des heures de fermetures de rues dans votre secteur.

FERMETURES DE RUES

Voir au verso pour les détails de fermetures de rues

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !

Cyclistes encadrés et parcours sécurisé par

Sûreté du Québec – Police – Service intégrité justice

Joignez-vous à la fête ! Comme cycliste, comme bénévole ou en participant à la fête citoyenne pour encourager les Boucleurs, nous vous invitons à être des nôtres!

Ligne téléphonique d'information aux citoyens : **1 844-818-GDPL (4375)**

Consultez ***legdpl.com/la-boucle*** pour connaître les détails du parcours et les entraves routières complètes.

FERMETURES DE RUES

			SAMEDI 16 JUIN 2018	
FERMETURE DE LA ROUTE	**DE**	**À**	**FERMETURE**	**RÉOUVERTURE**
Boul. Blais Ouest *(Rte 132)**	Municipalité de Saint-Vallier	Rue Principale	9 h 30	13 h
Rue Principale	Boul. Blais Ouest *(Rte 132)*	Boul. Blais Est *(Rte 132)*	9 h 30	13 h
Rue du Couvent	Rue Principale	Boul. Blais *(Rte 132)*	9 h 30	13 h
Boul. Blais Est *(Rte 132)*	Rue Principale	Ville de Montmagny	9 h 30	13 h

* *La circulation locale seulement sera maintenue sur le boul. Blais Ouest et Est (Rte 132), entre les deux extrémités de la rue Principale.*

ACCÈS À L'HÔPITAL HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

(350, boul. Taché Ouest)

De 10 h à 13 h 15, l'hôpital sera uniquement accessible par la sortie 376 de l'autoroute 20, via l'avenue Jacques-Pozé. De la signalisation sera en place pour bien diriger les usagers.

Veuillez prendre note qu'il sera interdit de se stationner en bordure de rue sur le parcours emprunté par les cyclistes. Les voitures stationnées dans une zone de restriction seront considérées en infraction et seront remorquées à vos frais afin de libérer les voies pour l'événement. En tout temps, la signalisation en place est à respecter.